

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12s. 6a.

BUREAU DE RÉDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, MERCREDI, 13 Décembre. 1848

BUREAU DE RÉDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

JOURNAL HISTORIQUE.

LES RECOLLETS EN CANADA.

[Suite.]

Malgré les dissensions intestines qui déchiraient alors la France et la couvraient du sang de ses enfants, le P. LeBailly eut assez d'ascendant pour obtenir justice, et remplir avec gloire son mandat. En 1617, la colonie se vit à deux doigts de sa perte, et ce fut à un simple frère Récollet qu'elle dut son salut et sa conservation. Elle était alors composée de cinquante et quelques personnes seulement. Deux d'entre elles venaient d'être assassinées par les Sauvages. En attendant qu'on découvrit les coupables, on leur avait interdit avec les plus sévères défenses, l'approche du fort et des habitations de la colonie. De pareilles précautions suscitèrent leurs inquiétudes, et leur firent craindre la juste et terrible vengeance des Français. Pour la prévenir, ils s'assemblèrent aux Trois-Rivières au nombre de 800 et prirent une détermination bien digne de barbares; ils voulaient surprendre les Français de la colonie et les mettre tous à mort.

Un des Sauvages de l'assemblée, nommé la Fontaine, s'était depuis deux ans très-affectionné aux Français; il ne put s'empêcher d'instruire le Frère Pacifique, resté seul dans cette mission, du danger qu'il courait. Les Français des Trois-Rivières retranchés dans un petit fort de bois assez mal en ordre, furent aussitôt avertis par le bon Religieux. Ils ne se contentèrent pas d'obtenir de ce Sauvage les détails de cet horrible complot, mais ils l'engagèrent à force de présents à en détourner ceux de sa nation. Il consentit à se charger de cette commission difficile, et ses démarches eurent un tel succès que non seulement ils abandonnèrent leur funeste résolution, mais resserrèrent encore les liens qui les attachaient aux Français.

Selon leur coutume ordinaire, ils effacèrent le souvenir du meurtre commis en offrant de riches présents qui devaient essuyer les larmes des Français, et laver les traces du sang qui avait coulé, et désarmer la colère des amis des victimes. Il fallut se contenter de cette réparation admise par leurs mœurs.

Pendant que les Récollets de la province de Paris travaillaient avec une sainte ardeur sur les rives du St. Laurent, leurs frères de Bordeaux, pour répondre à la sollicitation et à la générosité d'une compagnie de marchands de cette ville, qui commençaient un établissement en Acadie [1619], vinrent jeter sur ces côtes les fondements d'une mission importante et laborieuse. La Rivière St. Jean leur servait comme de centre, ils s'étendaient déjà dans toutes les directions. Dans un de ces longs et pénibles voyages, nous voyons dès les premières années un des plus intrépides missionnaires, le P. Sébastien, tomber au milieu des bois accablé de misère, de fatigues et de privations, et expier loin de toute consolation humaine au milieu de ces vastes solitudes.

Les rives du St. Laurent n'étaient pas exemptes de pareils dangers, et elles en offraient de plus terribles encore. Le P. Guillaume qui venait d'arriver de France faillit en être la première victime. Les Iroquois, qui humiliés par Champlain, cherchaient l'occasion d'une vengeance, vinrent surprendre au Sault St. Louis les Français occupés de la traite avec les Sauvages leurs alliés. L'avantage était resté aux Français à cause de leurs armes à feu, mais le P. Guillaume, qui était de la bande s'étant séparé de la troupe, fut pris avec

un Français et soumis aussitôt aux plus cruels traitements. Tout était prêt pour compléter son sacrifice et on commençait à lui appliquer le feu, quand les Français s'apercevant de son absence découvrirent le sort qu'on lui réservait, et obtinrent de l'échanger contre quelques prisonniers Iroquois.

A peine le P. Guillaume venait-il d'échapper à la mort que ses frères de Québec se trouvaient aux prises avec le même ennemi. 30 canots Iroquois abordèrent près de la Rivière St. Charles [1], et leur hardis guerriers tentèrent un coup de main contre le couvent. On vint heureusement d'achever le petit fort qui devait protéger ce pieux asile. Quelques Français et quelques Sauvages alliés qui s'y jetèrent aussitôt soutinrent vaillamment l'assaut, et forcèrent l'ennemi de se retirer. Il se dédommagea de cet échec en déchargeant sa vengeance sur deux infortunés Hurons, qui périrent au milieu des flammes, après avoir été horriblement tourmentés.

En 1622, les Récollets, pour donner plus de stabilité à leur mission et l'aider à se recruter même parmi les indigènes, obtinrent de fonder un noviciat dans leur couvent de N. Dame des Anges. Ils ne désespéraient pas d'y voir entrer quelques Sauvages et de donner par là plus d'attrait aux Sauvages pour la religion, quand ils verraient un des leurs leur expliquer ses mystères; mais ils furent trompés dans leur prévision n'ayant pas encore assez étudié l'esprit d'inconstance, d'insouciance et de liberté oisive qui fait le fond du caractère Sauvage. Le noviciat s'ouvrit cependant par la réception d'un jeune Français, Pierre Langoisseux qui prit en religion le nom de Charles. Plusieurs autres habitants de la colonie vinrent ensuite se réunir à lui.

Le couvent de N. D. des Anges, commençait à prendre une forme régulière. Le Roi avait confirmé son établissement par des lettres patentes et y avait attaché 200 arpens de terre, qui s'étendaient depuis la rivière St. Charles jusqu'au haut de la côte de N. D. de Foye, et jusqu'à la Pointe aux Lièvres du côté de Québec. De semblables donations assuraient aussi les établissements commencés aux Trois-Rivières, à Tadoussac et chez les Hurons.

La colonie reçut pour renfort l'année suivante (1624) deux hommes dont les noms méritent avec raison de passer à la postérité. Le P. Nicolas Viel, qui fut noyé par les Hurons près de Montréal, au lieu appelé depuis le Sault au Récollet, et le F. Gabriel Sagard. Ce dernier, quoique simple frère laïc, cachait dans son humble condition un esprit très cultivé et un cœur capable des plus héroïques sacrifices. Il doit être regardé, après Champlain, comme le dernier et le plus intéressant historien de ces contrées, et quoiqu'il ait donné à son ouvrage le titre modeste de *voyage chez les Hurons*, il a su grouper dans ce cadre tout ce qui peut intéresser la science et l'histoire. Il est tout à la fois géographe, naturaliste, linguiste et observateur judicieux; l'abandon et la simplicité de son récit, la naïve liberté de son style attachent aux événements qu'il raconte. Écoutons-le un instant lorsqu'il parle de Québec et de son couvent: "De l'île d'Orléans nous voyons à plein, Kébec devant nous basti sur le bord d'un détroit de la grande rivière Saint Laurent, qui n'a en ces endroits qu'environ un bon quart de lieue de largeur, au pied d'une montagne, au

sommet de laquelle est le petit fort de bois, basti pour la défense du pays, pour Kébec, ou maison des marchands; il est à présent un assez beau logis, environné d'une muraille en quarré avec 2 petites tourelles aux coins que l'on y a faites depuis peu pour la sûreté du lieu. Il y a un autre logis au dessus de la terre haute, en lieu fort commode, où l'on nourrit quantité de bétail qu'on a amené de France; on y élève aussi tous les ans forcé blé d'inde et des pois, que l'on traite par après aux Sauvages pour des peloterics; je vis en ce désert un jeune pommier qui y avait été emmené de Normandie, chargé de fort belles pommes et des jeunes plantes de vignes qui y étaient bien belles, et tout plein d'autres petites choses qui témoignaient de la bonté de la terre.

Notre petit couvent est à une demi lieue de là en un très bel endroit et autant agréable qu'il s'en puisse trouver proche d'une petite rivière, que nous appelons de St. Charles, qui a flux et reflux, là où les Sauvages pêchent une infinité d'anguilles en automne et les Français tuent le gibier qui vient à foison... Notre jardin et verger est aussi très beau et un bon fond de terre... Notre logis est fort commode pour ce qu'il contient, ressemblant néanmoins plutôt à une petite maison de Noblesse des champs que non pas à un monastère... Les chaudières n'étaient que des petits cornets d'écorce de bouleau, qui étaient de fort peu de durée, et nous étions obligés d'écrire et de lire à la clarté du feu."

Il raconte sans prétention les sacrifices que leur imposait leur séjour dans la mission Huronne: "Nous prenions notre repas contre la terre sur une natte de jonc. Un billot de bois nous servait de chevet pendant la nuit, et nos manteaux de couverture, au défaut de celle que nous avions donnée par charité aux Sauvages qui étaient malades. La terre ou nos genoux nous servaient de table, non pas comme les Sauvages qui sont assis contre terre comme des singes, car nous nous placions sur des buches qui étaient nos sièges ordinaires. Nous n'avions point d'autre serviette pour essuyer les mains que les feuilles de blé

d'inde. Nous ne mangions pas de pain et la viande était si rare que nous avons passé souvent des six semaines et des 2 mois entiers sans en manger, sinon quelques petites portions de chien, d'ours ou de renard. Notre nourriture ordinaire était la sagamité. Notre boisson ordinaire était l'eau du ruisseau qui coulait aux pieds de notre maison. Si dans le temps que les arbres étaient en sève quelques uns de nous se trouvaient indisposés on ressentait quelque débilité de cœur, nous faisons une fente dans l'écorce d'un érable qui distillant une eau sucrée qu'on amassait avec un plat d'écorce et qu'on buvait comme un réfectif souverain, quoiqu'à la vérité ses effets n'en fussent pas bien considérables. Au défaut de vin que nous avions apporté de Kébec dans un petit baril de 12 pots, nous en fûmes d'autre des raisins sauvages, qui fut bon. Un mortier de bois et une des serviettes de notre chapelle nous servaient de presseoir. La cave fut un sceau d'écorce... Les chaudières n'étaient que des petits cornets d'écorce de bouleau, qui étaient de fort peu de durée, et nous étions obligés d'écrire et de lire à la clarté du feu."

A continuer,

JOURNAL LITTÉRAIRE.

1.

Adieu, Jeanne, je vole aux remparts.
—Adieu, Martial, je vais prier pour vous.

Et, vivement ému, le jeune homme se dirigea vers la porte de la chambrette; mais la jeune fille, dans un élan de douleur et d'effroi, le retint encore.

—Oui, reprit-elle avec des larmes dans la voix, combattez vaillamment, Martial; et cependant n'allez pas trop vous exposer, restez à l'abri des murailles; songez que je suis ici toute tremblante à vous attendre, et que, si l'on venait m'annoncer votre mort, j'en mourrais!

—Bonne Jeanne! je ferai pour le mieux dans l'espérance de vous revoir. Ah! j'aime ma ville natale et ma patrie d'un amour profond; mais je vous aime plus encore, ma Jeanne! Et si je savais devoir mourir sur le rempart de Beauvais, que je vais défendre, je crois que j'hésiterais à marcher contre les Bourguignons. L'amour certain rend faible et lâche.

—Un cœur intrépide comme le vôtre peut-être, mais il exalte un cœur timide et le monte jusqu'à l'héroïsme. Oui, il me semble, ami, que je me battrais dignement à vos côtés, et que, prenant la moitié de votre courage, je me distinguerais par quelque acte de valeur. Vous souriez?...

—Enfant!
—Ah! voilà bien les hommes! A vous entendre, nous ne sommes absolument bonnes qu'à préparer un repas et dévider un rouet. Eh! mon Dieu! nous avons un cœur qui bat comme les vôtres, et soyez-en sûrs, quand l'éducation ne nous a pas complètement amollies, nous sommes capables aussi de voler à l'ennemi et de frapper avec résolution comme vous... Cela ne nous empêcherait pas de revenir ensuite dévider le rouet et préparer le repas pour vos seigneuries.

—Voyez vos membres délicats, chère enfant!

—Ils sont d'acier comme votre cuirasse.

—Votre main pourrait à peine soulever

une épée.—Bah! elle brandirait à merveille cette hachette.

En même temps, Jeanne détachait une hache légère, mais bien trempée, qui pendait au baudrier de Martial. Elle le fit voltiger avec adresse autour de sa tête, et s'arrêta tout à coup, le visage animé, la mine haute et fière, le poing sur la hanche, l'arme pendante. Elle était vraiment charmante ainsi; Martial souriait encore en la regardant; mais, cette fois, il n'y avait plus ombre de moquerie sur ses lèvres.

La jeune fille, d'une taille élevée, mais souple et frêle, semblait s'être transformée: elle avait grandi encore; sa figure fine, blanche et rose s'était sensiblement bistrée, révélant ainsi une énergie secrète; ses yeux noirs, qui brillaient d'ordinaire d'une douce vivacité, lançaient des éclairs; son beau front rebondi étincelait de courage sous ses admirables cheveux d'ébène. Martial admirait en silence et croyait avoir devant les yeux une déesse en personne.

—Eh bien! dit-elle, comment me trouvez-vous ainsi? — Belle comme une divinité des combats!

—Comme elle, répliqua vaillamment Jeanne. J'attendrais l'ennemi de pied ferme! comme elle je serais invincible, surtout, cher Martial, reprit-elle avec une grâce qui égalait sa fierté, si je combattais auprès de vous sur nos remparts mêmes.

—Folle! dit Martial en souriant. Je me couvrirais peut-être de gloire; mais votre père, qui refuse de nous unir parce que je suis humble et pauvre, accorderait à l'héroïne ce qu'il n'accordera jamais à l'obscur artisan.

—Non, non, Jeanne, ne parlez pas ainsi! Je frémis à la seule pensée des périls qui planeraient sur vous, qui m'êtes mille fois plus chère que le bonheur même. Que ne puis-je au contraire vous mettre à l'abri de tout danger! vous cacher dans quelque sûre retraite, pour vous trouver saine et sauve après le combat. Combat terrible, chère enfant! car les Bourguignons sont vaillants, et Charles-le-Téméraire, qui les commande, est un ennemi redoutable.

—Vous m'effrayez, ami, dit Jeanne en tressaillant. Elle posa la hachette sur un petit dressoir de chêne et prit dans ses petites mains blanches la main robuste du jeune homme, qu'elle pressa avec effusion.

—Nous avons le bon droit, et nous vaincrons, je l'espère!... Cependant, reprit-il avec un irrésistible attendrissement, si la ville est prise d'assaut et que je ne revienne plus vers vous, Jeanne, vous pourrez vous dire, hélas! "Sa dernière pensée a été pour moi." Adieu.

—Adieu, murmura la jeune fille, dont le cœur se serrait horriblement.

Elle présenta son front au jeune homme, qui l'effleura de ses lèvres et y laissa une larme, puis elle l'accompagna jusqu'à la porte de la rue et rentra vivement dans sa chambrette, situé au rez-de-chaussée, dans une petite maison à pans de bois et à pignon saillant. Elle courut se pencher à la croisée.

Martial s'éloignait d'un pas hâtif; sa grande et robuste taille ressortait admirablement sous son armure de guerre; ses magnifiques cheveux blonds, s'échappant de son casque en boucles arrondies, flottaient au vent dans la rapidité de sa marche. Jeanne le suivait des yeux avec un battement de cœur inexprimable. Elle fut vingt fois en quelques minutes sur le point de le joindre et de s'attacher à ses pas.

(1). C'est la même rivière que Jacques Cartier, en 1535, avait nommée rivière St. Croix, parce qu'il y arriva le jour de cette fête.

Jeanne aimait Martial aussi vivement qu'elle en était aimée. Attachement noble et pur, fondé sur une mutuelle estime. Jeanne était une honnête et gracieuse enfant de dix-huit ans, pleine de candeur à la fois et de fierté, puisant sa force dans la droiture de son cœur et la délicatesse de ses instincts; et Martial, un jeune homme franc et loyal, heureux d'aimer en toute sincérité, et trop ménager de son bonheur pour chercher à flétrir ses modestes et fraîches amours; en un mot, il y avait dans l'intimité de ces deux jeunes gens tout un chaste et délicieux poème. Le hasard permit que Martial sauvât la vie à Jeanne dans un incendie, et depuis lors ils s'étaient aimés. Malheureusement, Jeanne était pauvre et Martial était riche. Cette différence, qui ne pouvait désunir leurs cœurs, les empêchait cependant de contracter une plus étroite union. Le père de Martial, l'un des plus riches et des plus honorables marchands de la cité, s'y opposait formellement. Tuteur depuis quelques mois de la fille d'un marchand d'Amiens, un vieil ami récemment décédé, il avait résolu de marier ensemble son fils et sa pupille. C'était d'ailleurs un projet conçu et arrêté de longue date, suivant l'habitude du temps, et maître Pillon n'en voulait pas démordre, décidé, pour son compte, à n'épouser que Jeanne. Maître Pillon, homme grave, froid et positif, haussait les épaules en écoutant son fils, et répondait tranquillement qu'il ne désespérait pas de le voir souscrire à ses projets. Lucie, la pupille de maître Pillon, récemment arrivée à Beauvais, était jeune et jolie, aimable et spirituelle à ravir, et le profond complot comptait sur la mobilité proverbiale du cœur humain. Mais Martial était peut-être trop sérieusement épris de Jeanne pour donner de sitôt gain de cause à la vieille expérience paternelle. Dans la crainte de tourmenter Jeanne, il n'avait pas même voulu lui apprendre l'arrivée de Lucie dans sa famille. Quand Martial eût disparu, Jeanne cacha son visage dans ses mains et resta longtemps absorbée en d'étranges sensations, tantôt en proie aux plus poignantes inquiétudes, tantôt en butte aux excitations les plus belliqueuses. Lorsqu'elle releva la tête, la rue, déserte un moment auparavant, était pleine de gens qui fuyaient ou s'attroupaient d'un air consterné. Des femmes et des enfants couraient, criaient et pleuraient, tandis que retentissait sur la ville et y semait l'alarme. — L'assaut est donné! disait l'un. — Le Bourguignon est déjà sur le rempart, criait l'autre. — Il va se répandre dans Beauvais et mettre tout au pillage! exclamait un troisième. Anxieuse, éperdue, Jeanne s'élança dans la rue pour obtenir des nouvelles plus certaines. Elle fut si violemment heurtée par le courant des fuyards, qu'elle allait se rejeter dans la maison, lorsqu'elle aperçut non loin d'elle une jeune fille renversée et foulée aux pieds. Voler à son secours, la saisir dans ses bras, et avec une force, une adresse et un bonheur surprenants, la porter dans sa chambrette, ce fut pour Jeanne l'affaire d'un instant. Cette jeune fille évanouie était toute blonde, toute frêle, toute mignonne. Jeanne la posa sur son lit, et, après l'avoir considérée quelques secondes avec autant de sollicitude que d'admiration, car la pauvre enfant était charmante malgré sa pâleur mortelle, elle s'empressa de lui donner des soins. Celle-ci revint à elle, ses joues se colorèrent, son esprit s'éclaircit, et elle remercia Jeanne avec une grâce touchante. — Comment vous sentez-vous? lui dit Jeanne. N'avez-vous aucune douleur? — Aucune? mademoiselle. — C'est que vous avez été foulée aux pieds, et je craignais que vous ne fussiez blessée. — Oui, je me souviens, j'étais dans cette foule qui fuyait, et j'ai senti le cœur me manquer. Mais, reprit-elle, je ne me crois pas même contusionnée. — Ah! tant mieux! dit Jeanne en pressant tendrement dans les siennes les mains de la jeune fille à demi-couchée sur le lit. — Vous êtes bonne, mademoiselle, et je vous serai toujours bien reconnaissant de m'avoir sauvé la vie.... pourvu, reprit-elle, que je ne la perde pas bientôt, hélas! — Comment cela, chère demoiselle? — Ecoutez! n'entendez-vous pas le bruit retentissant des arquebuses et des coulevrines? Ne dirait-on pas que l'ennemi re-

double de fureur? Si la ville est prise, nous serons tous passés au fil de l'épée. Du moins, c'est ce qu'on criait dans la foule. Et voilà pourquoi femmes, vieillards, enfants se précipitaient vers les églises comme vers un lieu d'asile. — Ils furent dans les rues, dit Jeanne avec amertume, quand nos défenseurs se font tuer sur les remparts. N'ont-ils donc pas un père, un frère, un fils, un époux qui meurt là-bas? Et ils ont peur de mourir aussi! — Ah! vous avez raison, mademoiselle! Moi, j'ai été entraînée par le courant au moment où je me hasardais dans cette rue, demandant ça et là ce qui se passait aux remparts, car depuis ce matin j'étais seule dans notre demeure, et je me sentais bien inquiète. — Vous avez des parents sans doute parmi les combattants? — Des parents? non; je suis orpheline, et depuis quelques mois seulement à Beauvais. Mais j'ai un tuteur qui m'a quittée ce matin pour se rendre à la commune; ou tiennent conseil les notables de la ville. Je ne l'ai pas revu encore. Son fils, ajouta-t-elle avec une légère émotion, est parmi les combattants. — Votre fiancé, peut-être? dit sympathiquement Jeanne. — Je ne sais au juste; pourtant je crois bien que c'est le désir de mon tuteur qu'il le devienne. — Mais vous, mademoiselle, n'avez-vous pas à craindre pour la vie de quelque parent, de quelque ami? — Comment vous, je suis orpheline, répondit Jeanne avec mélancolie. Comme vous aussi j'ai parmi les combattants... peut-être parmi les blessés ou les morts!... un fiancé de cœur. Mais, moins heureuse que vous, ajouta Jeanne en soupirant, je ne m'unirai peut-être jamais à lui. — Hélas! chère demoiselle, dit la jeune fille avec une charmante tendresse, que redoutez-vous donc? — La rigueur de son père. — Est-il si cruel? — Il est riche, et moi je suis pauvre. — Comme si cela ne devait pas suffire d'être belle et bonne comme vous l'êtes! Ah! si je pouvais vous aider... — De quoi donc? demanda Jeanne en souriant. — De ma fortune; je la partagerais bien volontiers avec vous. — Vous avez un excellent cœur, mademoiselle. — Ne venez-vous pas de m'arracher à un grand danger? Ah! je me sens déjà toute disposée à vous aimer. — Je m'appelle Jeanne Lainé. — Et moi Lucie Gallois. Jeanne, je vous demande votre amitié? — Je m'en sens digne, mademoiselle, répondit Jeanne avec une fierté charmante, c'est pourquoi je n'hésite pas à vous la donner en échange de la vôtre. — Oh! vous avez déjà la mienne tout entière, Jeanne. Il y a des sympathies qui naissent au cœur tout de suite. Lucie, à ces mots, sauta à bas du lit. — Maintenant, reprit-elle, il faut que je m'en aille, car si mon tuteur est revenu du conseil des notables, il doit être bien inquiet de mon absence. — Je vais vous accompagner, mademoiselle. — Bien volontiers, partons. — Doutez-moi le bras, mademoiselle, car vous êtes encore un peu faible; et puis je crains quelque nouvelle alerte; à deux nous serons plus fortes pour résister. — Vous avez raison, dit Lucie en allant se pencher à la fenêtre, bien que tout soit calme dans la rue et qu'on n'entende en ce moment que le bruit de la mousqueterie du siège. — Oui, ils se battent bravement! dit Jeanne en s'aninant et en pensant à Martial. — Ah! dit Lucie avec un élan généreux; pourquoi ne sommes-nous que des femmes? Et, vive et gracieuse comme un oiseau, elle alla prendre le bras de Jeanne. (A continuer.)

COMITE DE SECOURS.

TOUTES personnes tenant des billets pour le PREMIER, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, es-dits billets d'ici au PREMIER DECEMBRE prochain, iceux dits billets seront nuls et de nul effet. L. G. BAILLARGE, Président. OI. ROBITAILLE, Secrétaire. Québec, 30 octobre, 1848. Annonces nouvelles de ce Jour. Brown et Lecourt Architectes &c. Société charitable des dames Ventes par encan. — Ths. Hamilton Ventes par encan. — P. Sheppard.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 13 DÉCEMBRE 1848.

Parlement Provincial.

Commencement de Réforme. — On dit que l'administration va se présenter devant les Chambres avec un très joli bagage de projets de lois. On dit aussi que nos ministres ont dessein de mettre les barons au régime de la diète, et à cette fin, que les séances de jour auront lieu seulement trois fois par semaine, les trois autres jours seront donnés aux comités spéciaux. Puis, on ajoute que comme moyen auxiliaire de faire cesser le partage de certains M. P. P., ils vont introduire une loi pour fixer l'indemnité des représentants du peuple. Si nos ministres font tout cela ou partie seulement, ils auront sans contredit, bien mérités du pays.

Les enquêtes en vacation de ce district ont commencé lundi dernier. Hier à l'ouverture de la cour, MM. les juges Panet et Aylwin étaient seuls sur le Banc. M. le juge Panet président comme le plus ancien juge puisé présent, ordonna au Protonotaire d'informer par écrit les deux juges absents, Su James Stuart et M. le juge Bowen, que la cour siégerait chaque jour de cette semaine à dix heures du matin, conformément à l'ordre donné à cet effet le dernier jour du terme d'Octobre. Nous avons eu occasion d'aller le même jour, pour affaires professionnelles, dans la chambre des juges, les honorables juges Panet et Aylwin étaient encore seuls! Il nous semble que les juges absents devaient se trouver à leur poste comme MM. Panet et Aylwin. Le public qui paie grassement les juges, a droit aux services de tous ces fonctionnaires en tout temps, et surtout au jours fixés par ces Messieurs pour les procédures judiciaires. Nous disons de plus qu'ils doivent rester dans leur chambre pendant la durée des enquêtes, tous les jours jusqu'à quatre heures de l'après midi, afin de pouvoir décider toutes les difficultés qui s'élèvent entre les parties au sujet de la pertinence ou impertinence des questions posées aux témoins etc. Ils peuvent employer ce temps au délibéré, vuider les fenêtres de tous les dossiers que la poussière y range au grand détriment des plaideurs qui attendent depuis six mois et même depuis un ou deux ans, qu'ils plaident leurs affaires.

La Gazette de Québec donne un extrait d'un journal d'Halifax qui annonce que le gouvernement impérial est très satisfait du rapport des explorateurs de la route du chemin de fer projeté entre Québec et Halifax et que des personnages très influents s'occupent avec ardeur à prendre les mesures nécessaires pour mettre ce projet à exécution.

Par une proclamation en date du neuf du courant, le parlement provincial est convoqué pour le 18 Janvier prochain pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES.

Nos lecteurs apprendront avec satisfaction que Etienne Parent Ecuyer donnera le 17 du courant, devant l'Institut Canadien de Montréal, une lecture sur le Prêtre et le Spiritualisme dans leurs rapports avec la Société. Comme on le voit, le sujet choisi par Mr. Parent est de la plus haute portée et soulève les questions qui intéressent souverainement la société entière. Quelles que soient les difficultés dont ce sujet est entouré, l'habile lecteur le traitera nous en sommes sur avec le jugement et le succès qui ont accompagné ses précédentes lectures.

M. B. Turquand, député receveur-général, vient de mourir à Montréal.

Nous apprenons avec plaisir que M. G. B. FARIBAUT, écrivain, doit faire, le 9 de Janvier, une lecture, au compte de l'Association de la Bibliothèque. Le sujet qu'il a choisi est: l'Étymologie de plusieurs noms de localités en Canada. Avec les connaissances que possède ce monsieur sur l'histoire du Canada, on peut s'attendre que cette lecture sera instructive et intéressante. Nous connaissons à Québec plusieurs hommes qui possèdent très-bien l'histoire de leur pays; pourquoi ne communiqueraient-ils pas leurs connaissances au public, soit dans des lectures, soit par la voie des journaux, au lieu de les conserver précieusement pour eux et quelques amis privilégiés?

La confession auriculaire. — On lit dans un journal protestant, le New-York Herald, du 2 courant: "... Le principe de la confession auriculaire, en tant que les catholiques le peuvent établir, est d'origine divine. Les protestants du moyen âge ont versé inutilement des torrents de sang pour l'annéantir. C'est un fait certain que la branche pélagienne de l'Église

Episcopale de l'Etat de New-York, va introduire la confession dans son Église. Quatre sermons sortis de la plume d'un des plus habiles évêques de l'Église épiscopale vont bientôt paraître, ayant pour objet d'établir la nécessité de cette pratique catholique romaine."

Un don. — M. Plamondon vient d'achever un tableau dont le sujet est la mort de St. Joseph, pour l'Église de la Pointe-Lévy. Ce tableau est le don d'un particulier de cette paroisse, M. Fagau. M. Plamondon doit commencer une Ste. Anne (de sa composition), donnée par quelques habitants de la Pointe-Lévy.

Nous félicitons cette paroisse de la générosité de plusieurs de ses habitants et nous souhaitons que les autres paroisses en fassent autant; les Églises de la campagne se décoreraient de bons tableaux de cette manière.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. M. Browne et Lecourt, architectes et ingénieurs civils. Ces messieurs ont, en leur faveur de nombreux témoignages.

On lit dans la Minerve:

Extrait d'une lettre du Révrd. Père Taché, datée de l'Isle à la Croix, territoire de la Baie d'Hudson, du 20 janvier 1848:

"Il n'y a rien de nouveau dans le pays si ce n'est une expédition qui est déjà en route, pour aller à la découverte du capitaine John Franklin, parti d'Angleterre en 1845, dans le but de tenter l'exploration du passage nord-ouest dans le Pacifique. Les hommes de cette expédition hivernent assez près d'ici, au fort Cumberland, chez M. G. Deschambault et passeront ici au printemps. Sir John Richardson, qui doit partir en canot, de Montréal, sera ici vers le milieu de l'été. Je crois cette expédition absolument inutile, ou le capt. Franklin est rendu en Angleterre, ou il est péri dans les glaces. D'ailleurs l'expédition ne pourra se rendre à la mer glaciale que dans l'été de 1849. On a entendu, au dernier poste de la rivière Mackenzie, des coups de canon, l'hiver dernier ainsi que l'hiver précédent; c'était probablement des signes de détresse, malheureusement, il était impossible de leur porter secours.

Il y a aussi un Dr. Hay en découverte, de ce côté on n'a point de ses nouvelles; on appréhende d'autant plus pour lui qu'il s'est embarqué sur des bancs découverts et que sa témérité sur mer est bien connue."

EXTRAITS des derniers journaux français.

PARIS, 10 novembre.

Les rogneurs de budget ont fait encore aujourd'hui une assez jolie petite campagne. L'ordre du jour appelait le projet de décret portant ouverture de crédits aux ministres de l'intérieur, des finances, de l'instruction publique et des cultes.

Sur les crédits relatifs au ministère de l'instruction publique et des cultes s'élevant à 4,880,700 francs, M. Victor Hugo a pris la parole.

Dans son discours plein d'élévation de pensées, et fréquemment interrompu par des témoignages d'adhésion et de sympathie, l'orateur s'est d'abord élevé contre cet esprit de parcimonie ridicule et indigne d'une grande nation, qui humilie le pays sans remédier à la pénurie du Trésor. "Ces réflexions, dit-il, sont applicables au budget de l'instruction publique et des cultes. Il ne faut pas que le pain du corps fasse oublier le pain de l'âme.

"C'est pourtant là ce que nous sommes condamnés à voir depuis longtemps; c'est là une des aberrations fatales du régime déchu, que la république ne pourrait continuer sans encourir le même blâme et subir tôt ou tard un même châtement."

L'orateur démontre, avec tout l'ascendant d'une parole éloquent et d'une vérité historique, que l'ignorance du peuple, exploitée par les ambitieux et les utopistes, fait toute la puissance du communisme. "Le crime de lèse-majesté de notre temps, s'écrie-t-il, c'est d'avoir courbé l'esprit de l'homme à la recherche du bien-être matériel; il faut donc le relever à la recherche du bien-être religieux et moral. Il faut raffermir l'ordre social en tournant l'esprit de l'homme vers Dieu, qui est le vrai, le bien, le beau, la lumière, l'instruction..."

Ces paroles, dignes d'une nation religieuse, intelligente et civilisée, n'ont pas été du goût des républicains de la Montagne. Ils ont grossièrement interrompu l'orateur en le rappelant de la pensée de Dieu au budget. Le budget! le budget! crient-ils.

Hâtons-nous de dire à l'honneur de l'immense majorité de l'Assemblée, que les témoignages d'un assentiment mérité ont converti ces interruptions inconvenantes.

— Le R. P. Lacordaire prêché l'Avent dans l'église cathédrale de Dijon.

— On dit qu'un concile d'évêques catholiques va être tenu à Paris, à l'exemple du concile réuni, en ce moment, à Wurtzbourg. (Bien Public.)

— M. Chitty, fils d'un des célèbres avocats de l'Angleterre et juge à la Martinique, c'est converti dernièrement au catholicisme. Beaucoup d'autres habitants de l'île ayant suivi son exemple ont été reçus dans le sein de la véritable Église.

Plusieurs journaux ont assuré que Mgr Marilly était traité, dans sa prison, avec tous les égards dus à son rang. Il paraît au contraire que ce vénérable évêque est enfermé sous des voûtes humides et obscures, séparé de toute communication avec ses ouailles, avec son clergé et ses amis. Aucun catholique n'est admis auprès de lui. Au témoignage d'un préfet vaudois, admis à le visiter, Mgr Marilly a conservé, au milieu de ces persécutions, tout son calme et toute sa sérénité.

Pie IX, toujours attentif au développement des sciences utiles dans les États de l'Église, a ordonné au cardinal-préfet de la congrégation des études, ministre de l'instruction publique, de s'occuper de l'érection de chaires d'économie politique et de droit commercial, tant à l'université de Rome qu'à celle de Pologne, comme aussi de l'ouverture à Rome d'écoles d'agriculture, de physique, mécanique et chimie appliquées aux arts.

DÉCÈS.

A Gentilly, le 4 du courant, à l'âge de 76 ans, Dame Marie Louise Bilty veuve de feu Abraham Grouin, écrivain.

VENTES PAR ENCAN.

Par PETER SHEPPERD.

VENTE D'EFFETS PROVENANT D'UNE BANQUEROUTE.

Epiceries, Meubles et Loyer de Maison.

Seront vendus sans réserve JEUDI le 14 courant, à la boutique ci-devant occupée par W. & T. WALKER, dans la rue St. Paul.

Tous leurs fonds de commerce, Meubles de ménage, etc., etc. La vente à UNE heure.

Le loyer de la maison sera mis à l'enclenché précédemment à DEUX heures et DEMIE.

Par ordre des Syndics, Québec, 13 décembre 1848.

Mr G. B. Browne, Architecte, surveillant et mesureur.

prend cette occasion d'annoncer aux citoyens de Québec qu'il est de retour en cette ville, et qu'il est entré en société avec J. P. M. LECOURT, écrivain, architecte et ingénieur civil. Les affaires seront de ce jour conduites sous le nom de

Browne et Lecourt, ARCHITECTES & INGENIEURS CIVILS, &c., &c., &c.

dans les bureaux présentement occupés par M. Lecourt, No. 29, Rue Duane, vis-à-vis le bureau de Poste.

B. & L. sont maintenant prêts à exécuter des PLANS pour édifices publics et particuliers, dans le goût le plus moderne, et fournissent des spécifications, des estimations détaillées, et surveillent aussi la construction à des prix modérés.

Ornements de paysage et de jardins de toutes sortes.

On mesure les ouvrages de toutes descriptions. Mr. Brown à l'honneur d'informer que depuis son absence de cette ville, il a été l'architecte de divers édifices publics en Canada, parmi lesquels sont:

La Banque de la Cité, Halle des Old Fellow, Presbytère Unitarien, Théâtre Olympique, Montréal.

Eglise presbytérienne Ecossaïse, Chapelle presbytérienne, Lachine, Théâtre Royal, Toronto,

entre de nombreux édifices de particuliers dans le Haut et Bas-Canada. Québec, 13 décembre 1848.

SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en conformité à une résolution prise par cinq membres il y aura une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE des membres de la susdite société, MARDI le DIX-NEUF du présent mois, à DEUX heures de l'après-midi, dans la CHAPELLE St. Louis, dans la Cathédrale de Québec, à l'effet de prendre en considération les moyens nécessaires à adopter pour affecter le cautionnement requis par le gouvernement exécutif de cette province, touchant l'abandon fait à la dite société des biens dépendants de la succession de JEAN-BAPTISTE VEZINA, dévolue à la Couronne par cause de deshérence.

Par ordre de la Présidente, SUSANNE VANFELSON, Secrétaire.

Québec, 13 décembre 1848.

VENTES PAR ENGAN.

Par THS. HAMILTON.

VENTES D'EFFETS PROVENANT D'UNE LANQUEROUTE.

Seront vendus LUNDI MATIN, le 17 courant, à ONZE heures par ordre des syndics...

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU BAS-CANADA.

LES REGLEMENTS DU COLLEGE ayant reçu la sanction de l'Exécutif...

Il est nécessaire que ceux qui désirent être enrégistrés, expédient au soussigné...

Tous ceux qui ont signé la pétition à la législature pour l'acte d'incorporation...

FRANCIS C. T. ARNOLDI, M. D. C. M. et C. du B. C. Rue Craig No. 38, Montréal, 24 novembre 1848.

ETOFFE DU PAYS, DE LA

Manufacture de Cobourg, H. C.

LES soussignés, ayant contracté avec la grande manufacture de Cobourg, (H. C.) pour toute l'étoffe...

Aussi, 39 quarts d'aloze, de la meilleure qualité.

A. HAMEL ET FRERE, Québec, 10 novembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépanier Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public...

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.

Haute-Ville de Québec, } 6 novembre, 1848. }

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12, Québec, 23 juin 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retournées l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

BONS DES INCENDIES DE QUEBEC.

Bureau du receveur général, Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE LA VILLE DE QUEBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

AVIS A NOS ABONNÉS.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt.

Puis viendront d'intéressant débats sur La liberté du Commerce, L'Education du peuple, Le Rappel de l'Union, Le Rappel des lois sur la navigation, La libre navigation du St. Laurent, La Réforme Postale, etc., etc.

Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Etablissement No. 2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Pres du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

ASSOCIATION POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures J. B. A. CHARTIER, Secrétaire, Québec, 17 juillet 1848.

PROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John A. & Eleonore de Bordeaux, quelques MULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12, Québec, 16 juin 1848.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE BUREAU DE MARCOTTE.

IMPRIMERIE, 29, RUE DU LAZAR, Vis-à-vis le bureau de Poste et le chien d'or, Haute-Ville, Québec.

EN offrant leurs plus sincères remerciements à leurs amis et au public, ont le plaisir de leur annoncer que l'encouragement, dont ils ont bien voulu les honorer, depuis l'ouverture de leur Atelier Typographique, leur a permis d'ajouter à leur établissement un nombre considérable de Caractères nouveaux et de Bordures élégantes, qu'ils ont importés des premières manufactures de Paris, de Londres et des États-Unis; ce qui leur permet d'ajouter qu'il est impossible de trouver quelque chose d'aussi parfait en ce genre dans aucun atelier en Canada.

B. & M. sollicitent respectueusement l'attention publique sur leur magnifique assortiment de Traits Mobiles sur points Typographiques. Quoique la perfection des traits et la beauté de leur dessin semblent avoir été l'objet principal de leur confection, cependant aucun trouble n'a été épargné pour les rendre utiles et simples dans leur application: chaque trait a été coulé de manière à laisser un vide, en dedans et en dehors, pour l'introduction des caractères, sur diverses directions partout où la chose a été praticable.

Les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter pour donner à la Presse Typographique, l'avantage ci-dessus réservé à l'Art du Graveur et du Lithographe viennent d'être franchis par l'introduction de ces belles collections de Traits Mobiles.

B. & M. osent espérer que les avantages que l'on pourra retirer d'une aussi belle collection leur assureront un patronage qui leur permettra de faire quelques importations nouvelles qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport de la Typographie Vici ou de Laze. Ces améliorations ne sont pas les seules qui attireront leur attention; ils se proposent aussi d'apporter tous les soins et le perfectionnement dont l'Art Typographique est susceptible, dans l'exécution des ouvrages dont on voudra bien les honorer.

Québec, 29 novembre 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

DEÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Écosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Daskins, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Métrons français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirtings blancs et colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

—Aussi—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de tout qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.

Québec 20 Septembre.



ETIENNE ALAIN,

CORDONNIER,

Grande rue du Faubourg St. Jean.

A l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général qu'il a constitué en mains un assortiment de plus étendus de Chaussures de Caoutchouc pour Dames et Messieurs qu'il vendra à des prix très réduits. Aussi chaussures de cuir anglais, français et Américains, confectionnés, avec le plus grand soin, et avec les meilleurs matériaux. Ses prix sont réduits. Québec, 17 novembre 1848.

OTTAWA HOTEL.

John D. Tripp.

En adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à de conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

Les Sagamos Illustres,

PAR M. BIBAUD.

PRIX 5s.

Cet ouvrage est en vente chez

J. & O. CRÉMAZIE.

No. 12 Rue la Fabrique.

Québec, 15 novembre 1848.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE SASEPAREILLE.

LE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux soussignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigneurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de foie, d'éruptions chroniques de la peau, d'Érysypèle et de toutes les affections scrofuleuses. On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phthisie Pulmonaire ou la Consumption ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploient dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été raménées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

LIRE L'EXTRAIT SUIVANT

du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTES, tenue à Boston en septembre 1847:—

« Le sirop de Salsepareille, tel que préparé par le Dr. Corbert de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est appuyé par les

noms des médecins les plus distingués du pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D.

Professeur de chimie au collège d'Hayward

MARTIN GAY, M. D.

Chimiste Boston.

J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Boston.

De E. R. Peaslee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et de professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre 1847.

Je connais le sirop composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers depuis environ quatre ans lorsqu'il fit connaître la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Salsepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendent diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit en être fait usage.

E. R. PEALEE, M. D.

Monsieur Edward Prinley & Cie.— Messieurs:—Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le préparer.

L'analyse m'a prouvée l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation.

La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne sentent pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc.

ANG. R. HAYES, M. D.

Chimiste de l'Etat de Massachusetts.

Mars 16 1848.

De M. Parker Cleaveland L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine.

Brunswick Maine, 8 avril.

Messieurs E. Brinley & Cie.

Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc.

P. CLEAVELAND, M. D.

Au Dr THOMAS CORBERT,

Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Salsepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procurés d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Salsepareille. Dans l'éruption spinale, plusieurs espèces de maladies éruptives de la peau et de maladies des hanches, dans un état d'ulcération jointes à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approvisionné par vous ou vos agents avec respect et estime.

ALANSON ABBE, M. D.

Boston, 21 février 1848.

A vendre en toute qualité par

E. BRINLEY & Cie.

Boston, Mass.

Ainsi par leur agent,

JOSEPH BOWLES,

Salle médicale marché de la Haute-ville, Québec.

Québec, 15 novembre 1848.

La Compagnie de GRAEFENBERG,

La Compagnie de Graefenberg est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un capital de \$ 100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messieurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires. On peut avoir la plus entière confiance dans les médecins qui portent les armes de la compagnie; et partout où se rencontre un dépôt ou une branche de Graefenberg le public peut obtenir les meilleurs remèdes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branche les habitants devraient prendre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi. La compagnie possède dans ses nombreux bureaux

DES MILLIERS DE CERTIFICATS,

qu'elle ne saurait publier Elle en extrait seulement quelques uns qui ont tous été examinés et attestés par le Révérend N. Romg, D. D., T. Hall, G. (rédacteur du Commercial Advertiser de New-York) et son honneur W. V. Brady, ex-Deputy Maire de la cité de New-York.

D'BARTON,

Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de Graefenberg, Broadway, No 50 New-York, juin 1848.

LES MEDECINES DE GRAEFENBERG.

Les médecines qui sortent de cette compagnie consistent en une série de remèdes parfaitement adaptés aux maladies pour lesquels ils sont recommandés. On a jeté beaucoup de discrédit sur les médecines brevetées en leur attribuant des propriétés curatives universelles. Il faut être non seulement sot mais encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers principes du sens commun.

La série des médecines de Graefenberg commence par les

PILULES VEGETALES DE Graefenberg.

Les maladies suivantes cèdent facilement à ces pilules:—

- L'As-heme, Les Maladies Bileuses, Les Clous, Les Intestins—action déficiente, Les Maladies de Poitrine, Les Catarrhes, Les Constipations, La Toux—pendant la grossesse, La Constipation, La Diarrhée, La difficulté de respirer, La Dyspepsie, La Consumption dyspepsique, La Digestion imparfaite, Le Sang porté à la tête, Les maladies d'Oreilles, Les Erysypèles, L'épilepsie, Les saignements de Nez, La fièvre Gastrite, Les Vermeux, La Grippe, Des brulèmes de cœur, Le mal de tête, L'hystérie, Les rétentions d'urine, L'indigestion, L'inflammation des parties vitales, L'inflammation de l'estomac, La jaunisse, Les maladies du Foie, Les suppressions mensuelles, Les maux de nerfs, Les névralgies, La fièvre, nerveuse, intermittente ou continue; Les fleurs blanches, La faiblesse, Les rhumatismes, Les diverses maladies de l'estomac.

PRIX TRENTE SOUS LA BOITE.

ABSINTHE DE SANTE DE GRAEFENBERG ENTIEREMENT VEGETALE.

Arrangé avec soin et élégance par la compagnie de Graefenberg et tiré d'une qualité de plantes médicinales, PURIFIANTES, AFOUCLASSANTES ou TONIQUES, de racines, d'herbes et d'épices recueillies dans les forêts et les prairies de l'Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANABEE DES ENFANTS,

Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement toutes les maladies auxquelles les enfants sont sujets. Pour la dysenterie et toutes les autres affections de l'estomac et des intestins elle est infailible. Prise en petites doses de temps à autre elle empêche la maladie dans tous les climats. Elle n'a besoin que d'être essayée pour être recommandée par toutes les mères de famille. Dans les Etats du Sud de l'ouest, du sud-ouest et des tropiques est valent est inestimable. Il n'y a pas de vant le public d'autre remède auquel on puisse s'en fier pour les maladies des enfants. Elle combine un vide, et toutes les mères en sentaient le besoin. Prix 2s. 6d. avec de longues instructions.

LA MOTION DE GRAEFENBERG POUR LES YEUX.

Cette préparation n'a pas son égal pour les maladies d'yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opéré des cures merveilleuses. C'est un remède positif et prompt pour l'inflammation ordinaire, faiblesse ou obscurcissement de la vue les larmes involontaires, les matières épanchées dans les yeux, etc., etc.

Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instructions.

La Salsepareille de Graefenberg.

Cet extrait de salsepareille possède une incomparablement plus grande efficacité que tout autre salsepareille, soit dans ce pays soit ailleurs. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un mécanisme compliqué au moyen duquel toutes les propriétés déliées de la salsepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La matière inerte et sans vertu qui encombre les autres préparations de salsepareille est exclue de celle-ci par les mêmes moyens. Une bouteille de salsepareille de Graefenberg en vaut dix des autres et est par conséquent dix fois meilleur marché.

PRIX \$1 LA BOUTEILLE.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE.

Parmi les maladies auxquelles cet onguent extraordinaire est adapté, on peut énumérer les suivantes. Les ENFLURES GLANDULAIRES et du Visage.— Les maux de seins des nourrices.— La Bronchite.— Les Clous et les Dartres.— La Tergue et il la me une APPLICATION PRÉCIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OU L'EAU BOUILLANTE, LES PLAIES DE VÉSICATOIRES, LES ERESIPELES, LES HÉMORROÏDES.

Il guérit promptement toutes les CONTUSIONS, les COUPURES FRAÎCHES, les plaies FIGUREUSES ou SCROFULÉUSES sont bien traitées à un état satisfaisant et souvent guéries.

Prix 1s. 3d. la Boîte avec d'amples instructions.

Scal. Agent pour Québec,

JOSEPH BOWLES,

Salle Médicale,

Marché de la Haute-Ville,

Québec, 15 novembre 1848.

Librairie Instruments Imagerie Papeterie
En Gros et en Détail. de Musique. Religieuse, Historique et Profane. En Gros et en détail.

MAISON CREMAZIE

12 Rue la Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC. Importation directe DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'ANGLETERRE, D'ALLEMAGNE, ET DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

DERNIERE IMPORTATION DE L'AUTOMNE.

- RÉCITS des temps mérovingiens, par Thierry, 2 vols. in-12. 12s-6d.
ÉTUDES sur l'Antiquité, par P. de Chasles, 1 vol. in-12. 6s-6d.
ROBERT BURNS, poésies complètes, traduites par Léon de Wailly, in-12. 6s-6d.
L'IRLANDE, son origine, son histoire et sa situation présente, par H. de Chavannes, in-8vo. 5s-6d.
CHARLES VI, les Armagnacs et les Bourguignons, par Todièr, in-8vo. 5s-6d.
HISTOIRE de la Révolution Française, par Ponjoulat, 2 vols. in-8vo. 11s.
DU SYMBOLISME, dans les églises du moyen-âge, par Bourassé, in-8vo. 5s-6d.
ABRÉGÉ de Géographie, par Adrien Balbi, 1 vol. in-8vo, doubles colonnes, de 1,364 pages, orné de 24 cartes. 30s.
CERVANTES, Don Quichotte, traduction nouvelle, revue et corrigée, 2 in-8vo., richement reliés, illustrés par Grandville. 20s.
BUFFON, Œuvres choisies, in-8vo. illustrées, par Werner. 10s.
COOPER, A bord et à Terre, traduit par Defaucoupret, in-8vo. 10s.
LETTRES écrites à un provincial, par Blaise Pascal, in-12. 6s-6d.
LAROCHEFOUCAULD, réflexions, sentences et maximes, suivies d'un examen critique, par Aimé Martin et des Œuvres choisies de Vauvenargues, in-12. 5s.
HUGO, Han d'Islande, in-12. 6s-6d.
ALEX. DUMAS, Gaule et France, in-12. 6s-6d.
CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Compagnie de Jésus, 6 vols. in-12. 35s.
CRÉTINEAU JOLY, histoire de la Vendée militaire, 4 vols. in-12. 25s.
LESSAINTS ÉVANGILES illustrés par Fragonard, 1 vol. grand in-8vo. doré sur tranches. 35s.
HENRI MONNIER, Scènes populaires, 2 vols. in-12. 12s-6d.
DE L'ALLEMAGNE, par de Staël, in-12. 6s-6d.
COOPER, L'Espion, traduit par le même, in-8vo. 8s-9d.
BIOGRAPHIE des Contemporains illustres, par un Homme de rien, 10 vols. in-18 avec portraits. 60s.
SAINTINE, Piccola, 1 vol. in-12. 3s-9d.
HOFFMAN, Contes nocturnes, in-12. 6s-6d.
EYRIES, Histoire des naufrages, 3 vols. in-12. 10s.
HISTOIRE GÉNÉRALE de l'Église, par Henricq. 13 vols. in-8vo.

—AUSSI—
Un assortiment de Livres de fonds, consistant en livres de Prières, de Théologie, Liturgie, etc., etc.
Tous les ouvrages ci-dessus sont solidement reliés en basane de couleur gaufrée.

Table with 4 columns: VINS, ARTICLES DE GOUT, BOITES a OUVRAGE, JOUETS D'ENFANTS. Includes items like Champagne, Papier maché, Albatre, etc.

Hardes faites, &c.
P. V. BOUCHARD, Rue de la Force, Basse-Ville, QUEBEC.
OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de HARDES FAITES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.
—AVEC—
Un assortiment varié de draps fins et superflus pour redingottes et pour manteaux, casimirs, patrons de vestes, casques, casquettes en pelletteries, gants, mitaines, etc.
—AUSSI—
600 paires de souliers d'original unis et brodés. 000 Meules de Caraque, etc.
Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant, Québec, 20 novembre 1848.

BAZAR.
De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.
LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans le courant de l'HIVER PROCHAIN, dont le produit sera employé au soutien des orphelins de cette société.
Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessous mentionnées.
Mesdames,
MASSUE
PAINCHAUD
WOOLSEY.
Madame Van Felson tiendra la table de rafraîchissement.
Par ordre du comité,
SUSANNE VAN FELSON, Secrétaire.
Québec, 27 septembre, 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN.
ALEX. LAFRANCE, RELIEUR, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.
PREND la liberté d'offrir ses meilleures recommandations aux Messieurs du Clergé et les informes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Valler, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.
Québec, 14 Aout 1848.

Perdue.
ANNE ROHAN, âgée de 14 ans, fut laissée par ses parents, il y a eu un an au mois de juillet, à la station de la quarantaine. On croit qu'elle demeure dans la rue St. Anne à Québec.
Toute information donnée au bureau du Coburg Star, sera reçue avec remerciements.
Québec, 1 décembre 1848.

ACADEMIE de Berthier.
DISTRICT DE MONTRÉAL.
CETTE Institution est maintenant ouverte aux Elèves, sous des Clercs de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes:
La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la syntaxe en ces deux langues, l'histoire sainte et l'histoire profane (celle-ci renfermera l'histoire du Canada), l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., l'algèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres et tout dans les deux langues.
L'exiguité du local ne permet pas, pour cette année, d'enseigner plus de 80 élèves d'instruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les collèges de cette province.
CONDITIONS:
Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie.
Enseignement 2s. 6d.
PROFESSEURS:
A. Fayard, catholiste formé, directeur.
L. G. Langlois, catholiste mineurs.
L. Vadeboncaur, professeur d'Anglais.
N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du rév. Messire Gagnon, vicaire et curé de la dite paroisse.
Berthier, 8 novembre 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE SALSEPAREILLE.
DU DOCTEUR TOWNSEND.
Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte — il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblir ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER.
La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remèdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.
SOIN DE LA CONSUMPTION
DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSUMPTION PEUT SE GUERIR.
La Bronchite, Consumption, La maladie du Foie, le Rhume, la Trax, les Catarthes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Côté, etc., ont été guéries et peuvent se guérir.
Il n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de consommation que celui-ci; il nettoie et consolide le système et par là guérit les ulcères sur les pommés et les patients retrouvent graduellement leur force et leur santé.
SINGULIER CAS DE CONSUMPTION.
Il se passe rarement un jour sans qu'on apprenne qu'un grand nombre de consumptifs ont été guéris par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend. Nous avons reçu dernièrement de qui suit:
Docteur Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consommation nerveuse au dernier degré et je n'espérais pas regagner mes forces et ma santé. Après avoir été soigné régulièrement par les nombres les plus distingués du bureau de santé de New-York et ailleurs, et avoir dépensé presque toutes mes épargnes à chercher la guérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essai. Après en avoir employé six bouteilles je trouvais qu'il m'avait considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau; d'après votre conseil je continuai et vous en remercie sincèrement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ai pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en bonne santé. Ce remède a dépassé les espérances de tous ceux qui connaissent ma maladie.
CHARLES QUIMBY
Signé et assermenté devant moi à Orange le 2 août 1847.
CYRUS BALDWIN,
Juge de paix.

AVIS.
MOUNT EAGLE TRIPOLI.
A vendre par le Soussigné:
L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.
—AUSSI—
50 boîtes de fer-blanc I. C. charcoal.
50 do de tôle.
James Forster,
Rue St. Jean en face du général Wolfe.
Québec 18 oct. 1848.

AVIS.
Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Rue St. Joseph
Québec, 12 juin, 1848.

AVIS.
L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.
AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procurent ou à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.
Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.
On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.
Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.
PRIX DES ANNONCES.
Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 7d.
Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 10d.
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.
Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.
Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.
BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.

LIVREZ DE PRIERES ET DE PIETE A BON MARCHÉ.
Place du Marché de la HAUTE-VILLE. THOS. GARY, HAUTE-VILLE.
VIENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Picoue, et Bibliothèque des enfants pieux.
Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.
Québec, 23 octobre 1848.

AVIS.
L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.
AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procurent ou à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.
Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.
On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.
Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.
PRIX DES ANNONCES.
Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 7d.
Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 10d.
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.
Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.
Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.
BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.

AVIS.
L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.
AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procurent ou à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.
Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.
On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.
Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.
PRIX DES ANNONCES.
Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 7d.
Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 10d.
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.
Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.
Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.
BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.

CRACHEMENT DE SANG.
Lisez ce qui suit et dites que la Consommation est incurable si vous le pouvez.—
New-York, 23 avril 1847.
Dr Townsend—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un thume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang cessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnaissant de ces résultats. Votre obéissant serviteur.
WM. RUSSELL,
65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.
Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et à Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques châtiments.
Brooklyn, 13 septembre 1847.
Dr Townsend—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux qui cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable: mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissent. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.
JOSEPH TAYLOR,
123 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.
Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malades moururent. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertus curatives.
Dr. Townsend—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de Pété par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'essayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.
Voté etc.
JOHN WILSON, Jr.
Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847.

ASYLE DES ALIENES.
James Cummins Ecr. l'un des artisans à l'Asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante:
RHUMATISME.
Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille du Dr. Townsend a opérée: Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envahies.—
Blackwells Island, 14 Sept. 1847.
Dr. Townsend—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme; je ne pus ni manger ni dormir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles de votre Salsepareille et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entièrement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.
Voté etc.
JAMES CUMMINGS,
AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruelles souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:
South Brooklyn, 17 Août 1847.
Dr. Townsend—Cher monsieur; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepareille. Elle lui a certainement sauvé la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.
Voté etc.
ELIZA ABRAHAM,
INCAPABLE DE MARCHER.
On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remède pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenés à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.
New-York, 23 Septembre 1847.
Dr. Townsend—Cher monsieur: ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareille et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs s'abolirent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé bien faire en la publiant. Elle a fait usage de beaucoup d'autres remèdes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.
Voté etc.
JOHN MULLEN,
87 Norfolk Str.

DISPEPSIE.
Nul fluide ni remède découvert jusqu'ici ne ressemblent autant aux effets du gastrique et à la salive pour décomposer les aliments, et reconforter les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérit positivement tous les cas de Dyspepsie même graves ou chroniques.
Département des Banques Albany 10 mai 1845.
Dr. Townsend—Cher monsieur: J'ai été affligé pendant plusieurs années de dyspepsie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'algèbres d'estomac de la perte de l'appétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèces de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pourrais en garder qu'une petite partie dans l'estomac. J'essayai des remèdes ordinaires sans succès. On m'engagea à y en environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remède à ceux qui sont affligés comme je l'ai été.
Voté etc.
W. W. VAV ZANDT,
Se vend à Québec chez
JOS. BOWLES,
Salle médicale, de la Haute-Ville.

AVIS.
Le Soussigné a établi temporairement son bureau dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.
J. CREMAZIE,
Avocat.
Québec, 6 Septembre 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848.

G. Fassio, ARTISTE Italien.
Rue Couillard, Haute-Ville,
Vis-à-vis chez M. Benjamin,
Québec, 6 octobre, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meubler, Tailleur, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant—Québec, 16 juin, 1848.

M. Dury, Architecte, demeure rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.
Québec, 25 février, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.
Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces.
Prix: \$1 par année.
On s'abonne à Québec, chez Messieurs D. Mattheu, au vicariat de Québec.
Montréal, 15 nov. 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.
APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qui leur doit à la générosité des citoyens de cette ville.
Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de lier entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'Association.
Par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Institut,
11 février, 1848.
Nouveau Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.
No. 9, Rue Lamontagne,
QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.
G. B. F. ayant eu occasion d'acquiescer une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.
N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyes et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.
Québec 21 Juin 1848.

PETIT MANUEL
DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE
PAR LE REVEREND P. CHINQUI.
QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FIECHETTE & FRÈRE, à des prix très réduits.
F. MARCEAU,
Relieur.
Québec, 26 mai, 1848.

Conditions.
L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Centimes et demi par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15s. payable à la fin de chaque semestre.
AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procurent ou à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre (5s) ou l'année, recevront le journal gratis pendant une année.
Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.
On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.
Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.
PRIX DES ANNONCES.
Pour six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 7d.
Pour dix lignes et au-dessous..... 3s-6d.
Chaque insertion subséquente..... 10d.
Pour chaque ligne ensuite..... 4d.
Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire.
Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE.
BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.